



ETUDE

L'économie circulaire : une trajectoire clef dans la lutte contre le dérèglement climatique

Réalisée par l'Institut de l'économie circulaire et l'équipe d'EY Cleantech & Sustainability, cette étude est construite sur la base de **données**, d'**études de cas** et de **témoignages**. Elle dresse une typologie des rôles que peut jouer l'économie circulaire dans les stratégies bas carbone des pays développés et en développement.

Une contribution originale de Walter Stahel en introduction permet de poser les bases et les enjeux d'une vision de l'économie au prisme de la lutte contre le dérèglement climatique.

L'Institut et EY proposent 10 solutions concrètes, applicables à court ou moyen terme, et ayant des impacts majeurs sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. L'étude entend ainsi montrer que l'économie circulaire pourrait contribuer pleinement à l'agenda des solutions de la COP21.

Les propositions sont réparties en 3 catégories : (1) Mesurer, comprendre, évaluer (2) Financer, (3) Engager la transition.

Le dérèglement climatique vu au prisme de l'économie circulaire :

- Les émissions de CO2 par habitant selon l'approche consommation n'ont pas diminué depuis 1990 en France et dans l'Union Européenne.
- L'économie circulaire se démarque des logiques de la compensation carbone ou de réductions « à la marge » des émissions de GES. Lorsqu'elle est adoptée au cœur du modèle d'affaire des entreprises elle réduit les émissions de GES. Les études de cas permettent d'observer des réductions allant jusqu'à - 34% d'émissions de GES par rapport à un système de production linéaire.
- Une transition bas carbone n'est pilotable que si elle s'accompagne de créations d'emplois et de la garantie alimentaire des populations. L'économie circulaire permet d'engager cette trajectoire.
- Un système de financement uniquement basé sur un prix du carbone ne saurait assurer la transition vers un modèle soutenable, la réorientation des modes de financement traditionnel et le déploiement de systèmes de financement complémentaires (prime à la tonne de CO2 évitée, taxe sur le carbone ajouté, monnaies complémentaires, etc.) sont nécessaires.
- Une cohérence est nécessaire entre traités environnementaux et traités commerciaux.

Certaines des propositions de l'économie circulaire pour contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique :

- La taxe carbone envisagée dans la loi de transition énergétique permettrait de mobiliser plus de 18 milliards d'euros par an à l'échelle de la France dès 2020, et de rediriger les investissements privés vers les ressources énergétiques non polluantes.
- La réallocation des taxes du travail vers les ressources permettrait d'inciter fortement au changement des comportements sans alourdissement fiscal.
- Une étude du Club de Rome conclut que la mise en œuvre d'une combinaison de l'économie circulaire, efficacité énergétique et énergies renouvelables réduirait les émissions de CO₂ de la Suède de 70%, et augmenterait le nombre d'emplois de 4%. Une étude similaire est actuellement conduite sur la France et sera présentée à l'automne dans le cadre d'un partenariat entre le Club de Rome et l'Institut de l'économie circulaire.
- Il est primordial de privilégier l'utilisation de matières premières recyclées par rapport à des matières premières vierges, dont les facteurs d'émissions sont nettement supérieurs. Le facteur d'émission de GES de la production de l'aluminium est par exemple 19 fois supérieur à celui de l'aluminium recyclé.
- La comptabilité employée jusqu'à présent dans les négociations internationales ne permet pas de rendre compte des émissions réelles des circuits économiques des pays, l'approche consommation devrait être utilisée en complément de l'approche territoire.
- La lutte contre le changement climatique ne pourrait être résolue sans un découplage absolu entre évolution de la consommation de matières premières et activité économique.
- Les politiques publiques doivent prendre en compte et contenir des mesures directement destinées à endiguer l'effet rebond, susceptible d'atténuer les bénéfices des incitations à la transition bas carbone.

L'étude complète :



Téléchargez l'étude sur

www.institut-economie-circulaire.fr